



## PETITION

Lors du Comité Technique Local (CTL) du 20 janvier dernier la direction a présenté le “ plan emploi ” 2015 pour le 92 : **34 suppressions nettes** (-2 IP, -3 Idiv, -13 A, -35 B, +19 C). Ces suppressions d'emplois vont impacter tous les services notamment les services de direction, les trésoreries, la trésorerie Amendes, les SIE, les SIP. Elles vont dégrader plus encore nos conditions de travail. A ces suppressions s'ajoutent les vacances d'emplois : au 1er mars 2015 il manque 43 C et 115 B dans notre département !

Lors de ce même CTL la direction est passée en force **pour imposer la mise en place dans tous le département des PCRPs** (Pôles de Contrôle des Revenus et du Patrimoine), au mépris de la procédure de consultation préalable du CHS alors que des regroupements complets sur certains sites sont prévus, que le service de la Fiscalité Immobilière disparaît sur 6 sites, que le PCRPs de Neuilly est profondément restructuré et que les tâches de gestion sont transférées vers d'autres services (Pôles enregistrement et SIP), sans moyens correspondants. La précipitation de l'administration est telle qu'il est apparu que la spécialité Fiscalité Immobilière était maintenue dans le référentiel Agora Demande de vœux-Catégorie A pour les résidences dans lesquelles il ne subsiste au 1/09/2015 aucun poste FI, en application du projet décidé par la direction. **Le référentiel national Agora Vœux est donc faux !**

2015 marque le début de la période triennale pour laquelle la direction a déjà fait connaître son “ **plan pluri-annuel d'adaptation du réseau** ”. Est annoncé le transfert des services recouvrement des trésoreries mixtes (TM) dans les SIP correspondants. Cela concerne les TM de Villeneuve-la-Garenne, Bagneux, Malakoff, Châtillon et Clamart. Cela préluerait à de nouveaux regroupements des SPL restants, au nom de la “ taille critique ”. Le plan prévoit également la fusion de services de même nature (2 SPF à Nanterre contre 3 actuellement) et le regroupement des équipes en charge des établissements publics de santé et des maisons de retraite. Les SIE de “ taille insuffisante ” (entre 10 et 14 agents), les services fonciers de Sèvres et Nanterre, sont également menacés de regroupement.

D'autres projets sont en cours d'engagement au niveau DG (fusion pôles enregistrement-SPF, centres de contact traitant les flux mails et téléphone, “ revue des missions ” préfigurant l'abandon de ces dernières, refonte des statuts des fonctionnaires d'État et instauration de statuts interministériels...).

Les suppressions d'emplois et tous les plans de restructurations qui en découlent ne sont que la déclinaison du “ pacte de responsabilité ” qui prévoit 50 milliards de réduction de la dépense publique.

Pour contrer ces orientations néfastes l'heure est à la mobilisation, sous toutes ses formes.

**Les sections syndicales CGT, Solidaires, FO, CFDT réaffirment dans l'unité leurs revendications et invitent les agents à signer massivement la pétition pour exiger :**

- l'arrêt des suppressions de postes, le rétablissement des 34 emplois supprimés et le pourvoi de tous les postes vacants,
- le respect des procédures de consultation préalable CHS et CTL lors de tout projet de réorganisation, déménagement et modification des conditions de travail,
- le respect des règles de mutation et en particulier la mise à disposition pour tous les agents d'un référentiel Agora Demande de Vœux fidèle aux postes existants aux dates de mouvement,
- l'arrêt des restructurations, des fermetures et concentrations de services et l'abandon du schéma triennal d'adaptation du réseau,
- le maintien et le renforcement de toutes les missions de la DGFIP,
- le respect des droits et des garanties des agents au travers des règles de gestion.

